

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM COMMERCIAL : **IND5S**

Page :1/4- LE 05/07/06

CODE : FDE2015

ETIQUETTE DU PRODUIT

Etiquette du produit	Irritant
Symbole	Xi
Phrases de risques	R36/38
Conseils de prudence	S26/37
	Voir page 4/4 pour détails
Etiquetage transport	Non concerné

1.IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

Nom du produit : **IND5S**

Utilisation commerciale : **DETERGENT POUR GROS TRAVAUX**

Fournisseur :

Nom / Raison sociale :

F2MI
33 route de Versailles
91160 CHAMPLAN
TEL : 01.64.48.70.80
FAX : 01.64.54.83.20

2.COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

PREPARATION:

N° CAS / pas de données

Informations sur les composants :

34590-94-8	Diméthoxy propanol	-	< 5 %
68002-97-1	Alcool gras éthoxylé	Xn-R41-R22- N-R50	< 5%
10213-79-3	Métasilicate de sodium	C-R34	5 - 10 %

3.IDENTIFICATION DES DANGERS

Principaux dangers :

- Effets néfastes sur la santé : Irritant pour la peau et les yeux

4 PREMIER SECOURS

- **PEAU** : *laver avec beaucoup d'eau.*
- **YEUX** : *laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes en gardant les yeux grands ouverts.
Consulter un spécialiste si une irritation persiste*
- **INGESTION** : *Ne pas faire vomir, consulter un médecin.*

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIEMoyens d'extinction :

- Recommandés : Mousse, poudre

Méthodes particulières d'intervention : en cas d'incendie, refroidir les récipients en danger avec de l'eau

Protection des intervenants : masque

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Ports de gants

Méthodes de nettoyage : Récupérer le plus de produit possible.

7. MANIPULATION ET STOCKAGEManipulation :

- Mesures techniques : précautions d'usage
- Précautions : hygiène des lieux de travail
- Conseils d'utilisation : produit alcalin, ports de gants et de lunettes

Stockage :

- Mesures techniques : prendre les précautions d'usage
- Conditions de stockage : à l'abri du gel, fermés hermétiquement
- Matières incompatibles : oxydants forts
- Matériaux d'emballage : éviter : FER - recommandés : PLASTIQUES

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

VLE : DIMETHOXYPROPANOL : 600 mg/m³ / 8hrs / TWA

Equipements de protection individuelle :

- Protection des mains : utiliser des gants de protection en cas de contact direct avec le produit.
- Protection des yeux : Lunettes de protection si risques de projection

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique :

- Forme: Liquide à 20°C
- Couleur : standard jaune fluorescent -
- Odeur : standard non parfumé
- Valeur du PH :5% dans l'eau : 12.10- PH pur = 12.90
- Point d'éclair : Produit à base d'eau, ininflammable
- Masse volumique : à 20°C : 1070 KG/M³
- Solubilité : totale dans l'eau

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité : le produit est stable dans les conditions normales d'emploi

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES*

Toxicité aiguë : pas de données

Effets locaux :

Le contact avec la peau provoque une irritation, le contact avec les yeux provoque une irritation
résultats test sur produit similaire : classé IRRITANT pour la peau (OCDE – directive 2004/73/CEE)

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Mobilité : Produit très mobile dans le sol, se mélange aisément à l'eau

Persistence/Dégradabilité :

Biodégradabilité finale des tensio- actifs : conforme au Règlement CE N° 648/2004

Bioaccumulation : pas de données

Ecotoxicité : pas de données

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION :

non concerné

14 . INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT : *NON REGLEMENTE*

TRANSPORT ONU N°

CLASSE

GROUPE

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES**ETIQUETAGE :**

XI-IRRITANT

R36/38 IRRITANT POUR LA PEAU ET LES YEUX

S26 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX , LAVER IMMEDIATEMENT AVEC DE L'EAU

S37- PORTER DES GANTS APPROPRIES

LEGISLATION :

Conforme au décret du 08/09/99

RELATIF AUX PRODUITS DE NETTOYAGE DES MATERIAUX AU CONTACT DES DENREES ALIMENTAIRES**REGLEMENT 648/2004*****contient entre autres composants :**

moins de 5% : agents de surface non ioniques – EDTA et ses sels

de 5 à 15 % : agents de surface anioniques

16. AUTRES INFORMATIONS

- Date d'émission de la fiche : 05/07/06

- Annule et remplace la fiche du : 14/10/05

* MODIFICATIONS

Libellé des phrases R figurant au paragraphe 2

R22	Nocif en cas d'ingestion
R34	Provoque des brûlures
R41	Risque de lésions oculaires graves
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques

"Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée.

ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que celui pour lequel il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent.

Cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive.

Le destinataire doit s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent pas en raison de textes autres que ceux cités".